

# Baz'infos

N°17 | JUILLET 2020



## Le mot du maire

C'est dans un contexte très particulier de la crise sanitaire COVID 19 que nous débutons notre mandat.

Lors de cette période difficile, les commerçants de notre commune nous ont prouvés qu'ils pouvaient s'adapter aux contraintes qui leurs étaient imposées en se diversifiant. Malgré cela, les mois et les années à venir risquent d'être difficile économiquement pour nos entreprises et je tiens à les informer du soutien de l'équipe municipale pour leurs projets à venir.

La fin d'année scolaire a été inédite et je souhaite remercier les familles pour l'indulgence qu'elles nous ont porté malgré nos contraintes réglementaires. Nous avons souhaité accompagner au mieux nos élèves pour qu'ils puissent retrouver les bancs de l'école le plus sereinement possible.

Concernant les chantiers de notre commune, certains sont terminés comme l'aménagement du pourtour du terrain de tennis ainsi que des accès riverains de la route de Soulgé sur Ouette.

D'autres commencent, tels que les travaux de construction de la future salle de sports intercommunale qui ont débuté le 25 juin pour une durée de 12 mois, soit une réception de celle-ci fin du semestre 2021.

Mayenne Habitat a repris les travaux de construction de ses logements locatifs début mai. Ces habitations devraient pouvoir être mises en location en avril 2021.

Autre bonne nouvelle, concernant cette fois ci notre supérette reprise par M. IAZZAOUIHDA qui prévoit une ouverture début août.

Nous lui souhaitons la bienvenue.

Enfin, je tiens à vous remercier pour avoir respecté toutes les consignes de sécurité sanitaire qui nous permettent aujourd'hui de sortir du confinement nous privant, en partie, de notre liberté. Pour autant, rien n'est acquis et je compte sur chacun d'entre vous pour rester vigilant dans les mois qui viennent.

Jérôme LANDELLE



Mayenne Habitat



Accès riverains route de Soulgé



Future salle des sports

# Organisation des commissions du Conseil Municipal de BAZOUGERS

Maire : Jérôme LANDELLE



## AFFAIRES SOCIALES

(Responsable du personnel des services scolaires et périscolaires)

Adjoint délégué :

Emilie LEVEILLE : 06 23 28 12 04

Solidarité (Logements, Portage de repas)  
Relation avec les aînés, Salle des fêtes  
et Manifestations

Sylvie GAGEOT, Magalie DEPRES,  
Jean-Luc JEANNIN,  
Valérie DUHAMEL, Bruno TOLAZZI

Scolaire, Périscolaire  
et Relation avec la jeunesse

Estelle GAHERY, Valérie DUHAMEL,  
Bruno TOLAZZI, Naura PELMOINE,  
Magalie DEPRES

## INFRASTRUCTURES : VOIRIE, BÂTIMENTS ET RÉSEAUX

Adjoint délégué :

Wilfrid BRECIN : 06 46 53 33 55

Voirie (VC+CR), Réseaux et matériel,  
Travaux, Agriculture

Mickaël GUILMEAU,  
Maryline DAUPHIN, Jérôme MAHIER,  
Alain HEVIN, Bruno TOLAZZI,  
Pascal LHUILLIER

Habitat, Lotissement,  
Gestion du patrimoine communal

Mickaël GUILMEAU,  
Maryline DAUPHIN, Jérôme MAHIER,  
Alain HEVIN, Jean-Luc JEANNIN

## VIE LOCALE ET ENVIRONNEMENT (Responsable du personnel des services techniques)

Adjoint délégué :

Naura PELMOINE : 06 81 93 72 97

Vie associative et sportive, Communication,  
Relation avec les artisans et commerçants

Valérie DUHAMEL, Estelle GAHERY  
Magalie DEPRES, Emilie LEVEILLE,  
Pascal LHUILLIER

Environnement  
(espaces verts, plan d'eau, fleurissement)

Mickaël GUILMEAU,  
Maryline DAUPHIN, Jérôme MAHIER,  
Bruno TOLAZZI, Sylvie GAGEOT,  
Pascal LHUILLIER

## COMMISSION FINANCES

Maire : Jérôme LANDELLE

Mickaël GUILMEAU, Maryline DAUPHIN, Jérôme MAHIER, Estelle GAHERY, Bruno TOLAZZI, Naura PELMOINE



1<sup>er</sup> plan (de gauche à droite) :

Linda MEUNIER (secrétaire), Morgane LETESSIER (directrice générale des services).

Arrière plan (de gauche à droite) :

Martine MÉZERETTE (agent des services périscolaires), Nadine CHEVALLIER (agent d'entretien), Christine JOUVIN (ATSEM)  
Françoise GASNIER (responsable du restaurant scolaire), Nathalie ROBERT (agent des services périscolaires),  
Lucie LECOMTE (directrice du centre de loisirs), Jérémy REBOURS (agent technique),  
Charlène LESNÉ (animatrice et agent périscolaire), Jérôme SAUVAGE (responsable agent technique).

Quand la solidarité est là :

Merci à tous nos commerçants, qui en plus d'avoir maintenu leur activité pendant la pandémie, ont également assuré la continuité du lien social entre Bazougeois et Bazougeoises, notamment par le biais des réseaux sociaux, affichage en vitrine, relais des cours entre enseignants et enfants.

Merci à vous

## ERRATUM

Nous présentons toutes nos excuses à l'entreprise RS DEMOUSSAGE NETTOYAGE ENTRETIEN pour l'erreur qui s'est glissée lors de l'édition du bulletin municipal de 2019-2020 concernant le numéro de téléphone de l'entreprise.

Voici les coordonnées exactes :



**Sébastien RAVIGNÉ**  
06 15 16 65 56  
26 rue des Frènes  
53170 BAZOUGERS  
rsdemoussage@gmail.com

La bibliothèque a rouvert ses portes le 24 juin aux horaires habituels.

Elle sera fermée cet été du 1<sup>er</sup> au 15 août inclus.

Merci de respecter les gestes barrières lors de votre visite en portant le masque, en limitant le nombre de personnes à 10 maximum et en suivant bien le sens de circulation indiqué.

*Les bénévoles vous remercient et vous disent à très vite.*



## Activités sportives

<b>Football Club :</b>	M. MENARD Benjamin - 06 08 84 74 97
<b>Futsal Bazougers :</b>	M. DUPRE Philippe - 02 43 02 30 43
<b>Tennis de table :</b>	M. RICHARD Laurent - 02 43 98 75 23
<b>La pêche :</b>	M. SAUCET Philippe - 02 43 02 36 65
<b>Les randonneurs :</b>	M. TOQUET Georges
<b>Les sabots du Gast :</b>	M <sup>me</sup> PERIN Chloé - 06 81 12 97 46
<b>Djembel :</b>	M <sup>me</sup> MAHOUIN Cécile - 06 16 73 31 38
<b>Tennis :</b>	terrain mis à disposition gratuitement de la population.
<b>La Pétanque :</b>	Ouvert à tous. Rendez-vous tous les vendredis après-midi au plan d'eau.



Une boîte à suggestions va être mise en place au niveau de la mairie, afin que vous puissiez nous faire part de vos idées pour améliorer la vie sur Bazougers, afin d'embellir notre belle commune.

**Alors n'hésitez pas !**

Toutes les idées (constructives) seront les bienvenues.



L'APE tient à remercier les artisans et commerçants de Bazougers qui ont souhaité maintenir leur don initialement prévu pour la soirée dansante de l'association et ce, malgré l'annulation de celle-ci. (Covid 19)



L'accueil de loisirs ouvre ses portes du lundi 6 juillet au vendredi 24 juillet ainsi que du lundi 24 août au lundi 31 août inclus.

Les enfants pourront voyager autour du monde en réalisant des activités manuelles, sportives ou culinaires venant d'Asie, d'Afrique, du Japon, d'Espagne, des États-Unis...

Nous proposons également des animations avec nos associations de Bazougers.



## Horaires à respecter

(Arrêté Préfectoral n°2008-D-278 du 15 juillet 2008 portant réglementation des bruits de voisinage)

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, telles que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30 ;
- les mercredi et samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 ;
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.



Nous constatons que depuis plusieurs années, il y a de plus en plus d'animaux en divagation, ayant pour conséquence, des déjections canines de plus en plus nombreuses.

Pour rappel :

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal. En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1<sup>ère</sup> classe (soit 35€).

En cas de divagation : 750€ d'amende maximum si vous laissez divaguer vos animaux en méconnaissance des arrêtés réglementant la divagation des chiens. Cela est puni de cette amende pour les contraventions de 4<sup>ème</sup> classe, relevable par la voie de l'amende forfaitaire (soit 135€) (art. R. 428-6 C.13 juil. 2017).



La commune assure l'entretien des trottoirs. Toutefois, il appartient à chaque propriétaire et locataire d'arracher régulièrement les mauvaises herbes qui poussent le long de leur maison et du grillage. Chaque personne contribuera ainsi à l'embellissement du village.



## Calendrier des fêtes 2020\*

Date	Manifestation	Organisateur	Lieux
Samedi 29 août	Tournoi de pétanque	Football Club	Terrain de foot
Samedi 12 septembre	Repas annuel	Génération Mouvement	Salle des fêtes
Dimanche 18 octobre	Repas des aînés servi par le Conseil Municipal	Mairie	Salle des fêtes
Samedi 14 novembre	Soirée dansante	FC Bazougers	Salle des fêtes
Samedi 28 novembre	Banquet de l'amicale	A.F.N.	Salle des associations
Samedi 5 décembre	Mise en lumière du bourg	Mairie	Bourg
Jeudi 10 décembre	Bûche de Noël	Génération Mouvement	Salle des associations
Samedi 14 décembre	Marché de Noël	École privée	Salle des fêtes

\* Sous réserve de nouvelles directives de l'État